

2005/2006

# Pouvoir d'achat



Dépenser malin  
Économiser au quotidien  
Planifier ses achats

Vous informer  
clairement, simplement.

**E.LECLERC** 

L'argent ne fait pas le bonheur, certes, mais il y contribue dans une large mesure... Alors pour aider chaque consommateur que nous sommes à mieux gérer ses revenus et à en tirer le meilleur parti possible, rien de plus efficace qu'une bonne organisation dans ses comptes, un peu de méthode dans la gestion de sa vie de tous les jours et quelques conseils simples. Quotidiennement, à la maison mais aussi au moment de faire ses courses, il est possible de faire des économies et d'optimiser ainsi son budget, en choisissant tel mode de paiement plutôt que tel autre ou en préférant un type de transport par exemple. Il n'existe bien entendu pas de recette miracle mais juste une foule de bonnes habitudes à adopter pour éviter que son compte en banque ne vire au rouge chaque mois et pour finalement vivre mieux, tout simplement.



## Pouvoir d'achat p. 4-5

- UN INDICE DU POUVOIR D'ACHAT PLUS RÉALISTE
- OÙ VA VOTRE ARGENT?
- LA RÈGLE D'OR : PLANIFIER
- COMMENT LISTER VOS DÉPENSES ANNUELLES?

## Argent p. 6-7

- PAIEMENT COMPTANT OU À CRÉDIT?
- BIEN ACHETER EN GRANDE SURFACE
- UNE COLLECTION DE CARTES DE FIDÉLITÉ...

## Maison p. 8-9

- ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- NE LES METTEZ PAS EN VEILLEUSE...
- UNE TEMPÉRATURE MODULÉE
- L'EAU ASTUCIEUSE
- ASSURANCE MAISON ET CONCURRENCE!

## Alimentation p. 10-11

- CONSERVATION, L'EMBARRAS DU CHOIX
- RÉUSSIR UNE CONGÉLATION
- NE BOUSCULEZ PAS LES SAISONS
- BONNE PIOCHE!
- L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES
- DES IDÉES À SUIVRE

## Automobile p. 12-13

- LE MATCH ESSENCE/DIESEL/GPL
- DES ÉCONOMIES SUR L'ASSURANCE AUTO
- L'ART ET LA MANIÈRE DE CHASSER LE GASPILLAGE

## Vrai/faux p. 14

## Infos utiles p. 15



# Le B.A.BA

**Le pouvoir d'achat de chaque ménage détermine sa capacité à consommer et, d'une certaine façon, la gestion de ses projets. Impossible de négliger cet aspect très matériel de la vie, moteur de confiance et de croissance.**

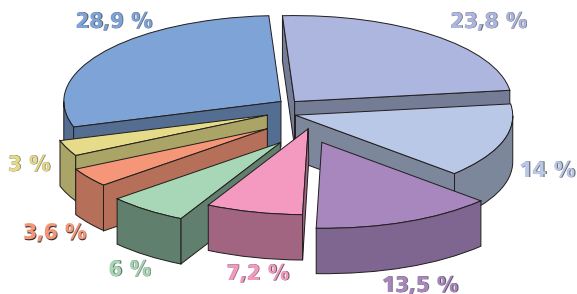
## UN INDICE DU POUVOIR D'ACHAT PLUS RÉALISTE

Pour refléter fidèlement le pouvoir d'achat des ménages, E.LECLERC milite en faveur d'un nouvel indicateur qui refléterait davantage la réalité et qui compléterait celui mis en place par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE):

l'indice du pouvoir d'achat effectif des consommateurs. Cet indice, en collaboration avec le BIPE (société de conseil s'appuyant sur la prévision économique et la prospective appliquée), tient compte notamment des dépenses incompressibles liées au

logement, aux transports, aux assurances... À titre d'exemple, de 1990 à 2003, le pouvoir d'achat effectif du consommateur n'a augmenté que de 12 % alors que, sur la même période, l'indice INSEE annonçait une progression de 26 %...

## OÙ VA VOTRE ARGENT ?



- Divers
- Logement (avec chauffage, éclairage, équipement)
- Produits alimentaires (+ boissons alcoolisées et tabac)
- Transports + télécommunications
- Loisirs, culture
- Restaurants, cafés, hôtels
- Habillement, chaussures
- Santé

(source INSEE)

## LA RÈGLE D'OR : PLANIFIER

AVANT DE VOUS LANCER DANS UN NOUVEAU CRÉDIT POUR L'ACHAT D'UN LOGEMENT OU L'ACQUISITION D'UNE VOITURE, MIEUX VAUT ÉTABLIR VOTRE BUDGET SUR UNE ANNÉE POUR ÉVALUER VOTRE CAPACITÉ RÉELLE DE REMBOURSEMENT.

Une fois additionnés les revenus réguliers (salaires, retraites, allocations, pensions alimentaires...), il suffit de déduire les dépenses annuelles que vous aurez eu soin de comptabiliser précisément dans un tableau sans oublier

les éventuelles variations prévisibles (par exemple, les impôts). Le chiffre obtenu divisé par 12 constitue la capacité mensuelle de remboursement de votre ménage. Attention, dans les revenus, notamment dans les allocations

ou les pensions alimentaires, pensez à tenir compte des changements planifiables : le départ d'un enfant peut par exemple faire chuter une pension alimentaire, les Assedic s'arrêtent à une date bien précise, etc.

### LA CITATION

« L'argent ne fait pas le bonheur. C'est même à se demander pourquoi les riches y tiennent tant. »

Georges Feydeau

## COMMENT LISTER VOS DÉPENSES ANNUELLES ?

NATURE DES DÉPENSES	TYPE DE DÉPENSES	MONTANT DES DÉPENSES
Logement	Loyer ou crédit	-
	Charges	-
	Taxe d'habitation	-
	Taxe foncière (pour les propriétaires)	-
	Assurance maison	-
	EDF/GDF	-
	Équipement	-
Alimentation	Produits alimentaires	-
	Cantine	-
	Restaurants	-
Transports	Abonnements bus, train, métro	-
	Voiture (essence, assurance, réparations et entretien)	-
Santé, hygiène	Médecin, médicaments	-
	Produits d'hygiène + coiffeur	-
Enfants	Frais de scolarité	-
	Frais de garde	-
	Cours particuliers	-
	Pension alimentaire	-
Communications	Frais de téléphonie (fixe et mobile)	-
	Opérateur Internet	-
	Télévision par câble ou satellite	-
Crédits en cours	Crédits à la consommation	-
Impôts sur le revenu	-	-
Habillement	-	-
Vacances/week-ends	-	-
Culture/loisirs	Sports	-
	Spectacles	-
	CD/DVD	-
	Livres	-
	Abonnements journaux	-
Épargne	-	-
Divers	Cadeaux	-
	Déménagement	-
<b>TOTAL</b>		-

# Financer ses achats

***Dans un magasin, une fois nos choix arrêtés, il nous reste à passer à la caisse. C'est à ce moment que le mode de paiement se décide et selon que l'on règle comptant, à l'aide d'un crédit ou encore en puisant dans une réserve d'argent, l'addition finale ne sera pas tout à fait la même.***

## PAIEMENT COMPTANT OU À CRÉDIT ?

SI VOUS DÉCIDEZ DE RÉGLER VOS EMPLETTES AVEC DE L'ARGENT LIQUIDE, AVEC VOTRE CHÉQUIER OU AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE, PAS DE SURPRISE, LE PRIX ANNONCÉ SERA CELUI EFFECTIVEMENT PAYÉ. SI, EN REVANCHE, VOUS DÉCIDEZ DE SOUSCRIRE UN CRÉDIT, PLUSIEURS SOLUTIONS À DIFFÉRENTS COÛTS S'OFFRENT À VOUS :

### • Crédit affecté

Les grandes enseignes travaillent toutes avec des organismes de prêts qui proposent des formules de crédits adaptées à vos achats (comptez un taux compris entre 4 et 14 %, selon les promotions du moment sur certains équipements). On parle alors de crédit affecté car le prêt est directement lié au bien acheté. L'avantage est que vous bénéficiez

d'un délai de rétractation de sept jours pendant lequel, sans justifications, vous pouvez revenir sur votre promesse d'achat. Dans ce cas, comme vente et crédit sont indissociables, les deux sont annulés d'office. Par ailleurs, les mensualités ne commencent à courir qu'une fois le bien livré et si le produit acheté présente un défaut, vous pouvez alors demander au juge de suspendre le crédit.

### • Crédit personnel

Votre banquier peut vous proposer un prêt personnel. Vous pourrez peut-être plus facilement en discuter le taux (tablez en moyenne sur 6 ou 7 %) et les formalités seront allégées car votre banquier est censé vous

connaître (il ne vous réclamera pas vos bulletins de salaire par exemple). Attention cependant : ce type de crédit n'est pas affecté à un produit, on peut donc commencer à vous réclamer les mensualités avant que vous ne soyez livré mais vous bénéficiez du délai de réflexion de sept jours.

### • Crédit renouvelable

Pour financer un achat bien précis, vous pouvez puiser dans une réserve d'argent (on parle aussi de crédit revolving, crédit renouvelable ou crédit permanent) accordée par votre banque, via une carte de magasin, ou par une société financière spécialisée dans les prêts à la consommation. Son taux effectif global (celui qui

inclut tous les frais de dossier, d'assurance, de timbres, etc.) est toujours plus cher que celui d'un prêt personnel ou d'un prêt affecté (en moyenne 16 %, parfois davantage). Avant de céder à la facilité (les formalités sont faites une seule fois au moment de l'ouverture de la ligne de crédit), prenez votre calculatrice et réservez cette formule pour une courte durée.

#### • **Crédit gratuit**

Le crédit « à taux 0 % » (en fait, c'est le vendeur qui prend à sa charge les intérêts) est bien tentant. Si vous choisissez d'en profiter, sachez que vous avez les mêmes droits que pour un crédit affecté (délai de

réflexion de sept jours, crédit lié à la vente, etc.). Il est dommage que ces offres de crédits soient encore peu nombreuses, ne durent pas longtemps et ne s'appliquent que sur des durées courtes de prêts. Si ce crédit est lié à un paiement par carte de magasin, vous ne pouvez bénéficier du délai de réflexion de sept jours.

Il est bon à savoir qu'en cas d'offre de crédit gratuit dans un magasin, si vous voulez payer comptant malgré tout, on doit automatiquement vous faire bénéficier d'une remise calculée en fonction de la durée du prêt proposé et selon un barème révisé chaque semestre par les pouvoirs publics. Ainsi, pour

le premier semestre 2005, vous paierez 1 % en moins pour trois mois de crédit gratuit et 6,2 % si l'offre est de vingt-quatre mois.

En cas de financement sur une période inférieure à trois mois (quatre fois sans frais), on ne parle plus de crédit mais de facilités de paiement. Le client paie en fait un acompte et trois mensualités et il ne bénéficie plus de la protection de la loi sur le crédit (délai de réflexion de sept jours, etc.).

## UNE COLLECTION DE CARTES DE FIDÉLITÉ...

Les habitués de certaines enseignes, grâce à des cartes de magasins ou de fidélité (par exemple, les détenteurs de la carte E.LECLERC...), peuvent bénéficier d'économies supplémentaires sur certains produits, à certaines périodes ou encore en fonction du nombre de points ou de bons d'achat cumulés au fur et à mesure des achats. Les avantages peuvent aussi dépasser l'enseigne et concerner des partenaires (loueurs de voitures, opérateurs téléphoniques, voyagistes, centrales d'abonnements à des magazines, etc.). N'hésitez donc pas à demander une carte de fidélité chez les commerçants qui les proposent gratuitement.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les soldes ont lieu à des dates fixes définies par département. Les promotions, quant à elles, sont l'affaire de chaque commerçant qui en fixe les dates et définit les produits.

## BIEN ACHETER EN GRANDE SURFACE

Chaque semaine, impossible d'échapper au rituel du ravitaillement. Si vous avez un budget serré, faites une liste avant de vous rendre dans votre magasin et tenez-vous en à ce récapitulatif. Pensez aussi aux marques d'enseigne. Avec la Marque Repère, par exemple, vous trouverez chez E.LECLERC des produits

de qualité à des prix plus abordables. Et n'oubliez pas de regarder en bas des rayons, c'est souvent là que se nichent les produits premiers prix. Pensez aussi à bien préparer votre visite : les catalogues promotionnels vous permettent de repérer tout de suite les bonnes affaires.





## UNE TEMPÉRATURE MODULÉE

**Un degré en plus chez vous et la consommation d'énergie peut s'envoler de 7 % !** Alors, pour ne pas dépenser trop en chauffant inutilement, pensez à moduler la température dans chaque pièce : 17 °C suffisent largement dans une chambre alors que 22 °C sont bien agréables dans une salle de bains. Les thermostats d'ambiance ou

des robinets thermostatiques installés sur les radiateurs à circuit d'eau chaude (les convecteurs électriques et les panneaux rayonnants sont généralement équipés de thermostats intégrés) vous aideront à régler la température pièce par pièce. Pensez aussi à baisser le chauffage de 4 °C avant de partir au travail.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Inutile de surdoser vos produits de lessive ou de nettoyage en pensant que, plus concentrés, ils seront plus efficaces. Les fabricants ont prévu les quantités exactes nécessaires à une utilisation normale. Il suffit donc de respecter les indications de dosage inscrites sur les emballages.

## L'EAU ASTUCIEUSE

Les prix de l'eau ont augmenté beaucoup plus vite que l'inflation ces dernières années : en moyenne, ils s'élèvent aujourd'hui à 2 € le m<sup>3</sup> (soit 1 000 litres d'eau), mais parfois jusqu'à 6 € dans certaines régions... On ne peut donc compter que sur un changement de comportement de chaque membre de la famille pour faire baisser ces factures incontournables. Ainsi, en prenant une douche, vous dépenserez environ trois fois moins d'eau qu'en vous prélassant dans un bain (entre 40 et 80 litres d'eau par douche contre 150 et 200 litres pour un bain).

Si vous devez changer la chasse d'eau des toilettes, optez pour un modèle à deux vitesses : 3 ou 6 litres au choix. Rien à voir avec les anciens modèles qui gaspillent à chaque fois

9 ou 10 litres. Ne laissez pas couler l'eau en permanence quand vous vous lavez les mains ou les dents.

Traquez les fuites dans la maison et entretenez les robinetteries. Une chasse d'eau qui fuit, ce sont 100 m<sup>3</sup> d'eau perdus par an et un robinet 50 m<sup>3</sup>, toujours par an, soit au total 200 € pour la chasse ou 100 € pour le robinet (si on ne paie que 2 € le mètre cube). Arrosez le jardin de préférence avec de l'eau de pluie récupérée et toujours en soirée afin de réduire l'évaporation. Pensez aussi aux systèmes d'arrosage type goutte à goutte, tuyaux suintants, etc., plus économiques et performants.

Pour faire briller votre voiture, utilisez l'éponge et rincez au seau d'eau. Évitez d'utiliser le jet qui peut vous

faire dépenser jusqu'à environ 300 litres d'eau.

Des petits ruisseaux d'économie, oui, mais qui ensemble formeront là encore une rivière...

## LE CHIFFRE

# 30 %

d'économie sur vos factures d'énergie, c'est ce à quoi vous pouvez prétendre en isolant correctement votre logement : double-vitrages, laine de verre ou de roche sous les combles d'une maison (ou sur le plancher du grenier si vous ne l'utilisez pas) mais aussi doublement des murs froids...

## ASSURANCE MAISON ET CONCURRENCE !

**VOUS VENEZ DE TROUVER CHEZ UN AUTRE ASSUREUR UNE ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION MOINS CHÈRE OFFRANT DES GARANTIES ÉQUIVALENTES ?**

Sachez qu'une fois par an, à la date anniversaire de l'échéance de la prime ou de la cotisation, votre assureur est en principe tenu de vous informer que vous pouvez mettre fin à votre contrat. Faites-le cependant dans les formes, par courrier recommandé avec accusé de réception dès que

vous recevez l'avis d'échéance (en fait vous avez vingt jours pour dénoncer la reconduction de votre contrat multirisque habitation si l'assureur ne vous l'a envoyé que quinze jours avant la date fatidique).

Si le professionnel a oublié de vous rappeler que vous étiez en droit d'annuler, vous pouvez le faire à tout moment et sans pénalités (vous êtes juste redevable de la partie de prime correspondant à la période pendant laquelle vous étiez encore couvert).

# Manger sain et moins cher

**Comment parvenir à ne pas dépenser trop dans l'alimentation tout en garantissant à sa famille des menus variés et équilibrés? Courses, préparation des repas, conservation des aliments... Petits tours de passe-passe pour que l'argent ne parte pas en fumée.**

## CONSERVATION, L'EMBARRAS DU CHOIX

Si vous avez un jardin potager ou si vous voulez profiter pleinement d'une promotion sur des fruits, des légumes, voire du poisson ou de la viande, vous aurez peut-être recours

à la conservation. Selon vos goûts ou votre humeur, vous avez le choix: confitures, stérilisation de légumes dans des bocaux de verre ou encore plus simple, congélation.

À tous les coups, vous serez ravi, au cœur de l'hiver, de retrouver les haricots du jardin ou de goûter aux confitures de pêches du verger de grand-maman.

## RÉUSSIR UNE CONGÉLATION

**CHOISISSEZ AVANT TOUT DES ALIMENTS TRÈS FRAIS, SAINS ET MÛRS. POUR UN GROS VOLUME DE PRODUITS, PROCÉDEZ PAR PETITES QUANTITÉS SUCCESSIVES PLUTÔT QU'EN UNE SEULE FOIS, LE TEMPS DE CONGÉLATION SERA MOINS LONG.**

Enfermez hermétiquement les produits dans des emballages alimentaires (transparents de préférence pour voir rapidement ce qui est à l'intérieur) après avoir pris soin d'en chasser l'air et de noter la date limite de consommation grâce à une étiquette (comptez de six à neuf mois selon les produits à partir de la date de congélation).

Quelques heures avant l'opération, réglez le thermostat de votre congélateur sur la position maximale (- 32 °C). La congélation sera ainsi plus rapide et sûre. Une fois l'opération terminée, repositionnez sur la température normale (- 18 °C).

Ne congelez pas des produits chauds, ils risqueraient de réchauffer le congélateur et de décongeler les aliments déjà entreposés. Attention, un produit décongelé ne doit jamais être recongelé (une seule exception: un produit congelé acheté cru peut être cuisiné puis être recongelé une fois qu'il a été transformé).

## NE BOUSCULEZ PAS LES SAISONS

**Des envies de fraises ou de cerises au cœur de l'hiver?** Tout est possible aujourd'hui à celui qui a les moyens d'en payer le prix. Mais pour parvenir jusqu'à votre assiette, soit ces produits ont beaucoup voyagé, soit ils ont poussé sous serre. Dans les deux cas, il faut donc débours

davantage pour avoir le privilège de les goûter. Préférez donc les produits de saison. Ils sont non seulement toujours moins onéreux car en grande quantité sur le marché, mais aussi plus savoureux car ils n'ont pas attendu avant d'être sur l'étal du marchand et ont mûri naturellement.

### BONNE PIOCHE !

▶ MOIS	▶ QUELS FRUITS ET LÉGUMES ACHETER ?
Janvier	Mandarines, oranges, clémentines, endives...
Février	Mandarines, clémentines, oranges, navets, poireaux, chou, endives...
Mars	Oranges, carottes, endives, radis, navets...
Avril	Navets, carottes, radis, épinards, pommes de terre nouvelles...
Mai	Asperges, oseille, fraises...
Juin	Cerises, petits pois, artichauts, fraises...
Juillet	Framboises, cerises, groseilles, haricots verts...
Août	Haricots verts et haricots à écosser, tomates, courgettes, poivrons, aubergines, abricots, pêches, prunes, melons, cornichons...
Septembre	Poires, raisins, prunes...
Octobre	Pommes, coings, potirons...
Novembre	Châtaignes, kiwis, noix...
Décembre	Dattes, pamplemousses, pommes de terre, mandarines, clémentines...

### L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES

Les enfants rechignent à manger deux jours de suite le même plat et pourtant vous n'avez aucune envie de jeter ? Soupes de légumes, salades composées, gratins de pâtes,

compotes et salades de fruits... il existe mille et une façons de réaliser de savoureux plats à partir des restes. Il suffit d'un peu d'imagination et de temps et les enfants se régaleront.

### ASTUCE

▶ **Pour que vos carottes ne flétrissent pas**, conservez-les dans une caisse entre deux couches de sable et, pour que votre stock de pommes de terre ne germe plus, placez parmi elles tout simplement des pommes !

### DES IDÉES À SUIVRE

Avec le vert des poireaux, les fanes des radis, les pieds et tiges des brocolis, mais aussi une carcasse de volaille par exemple, pensez à concocter de délicieux bouillons qui vous serviront à mitonner des sauces parfumées.

Le jus de cuisson des moules marinières, congelé dans des bacs à glaçons, pourra servir de court-bouillon pour faire cuire un poisson. Avec un reste de viande et une purée maison, vous confectionnerez un traditionnel hachis Parmentier. Un morceau de steak en trop pourra aussi servir de base pour préparer une sauce bolognaise ou un pain de viande.

Vous avez battu des blancs en neige et vous ne savez pas quoi faire des jaunes ? Dorez-en des escalopes et panez-les ou enrichissez une omelette (en revanche, faites vite car les œufs hors de leur coquille ne se conservent pas, même au réfrigérateur).

Les tranches de pain rassis trempées dans un mélange d'œufs et de lait sucré puis passées à la poêle deviendront un délicieux dessert (le pain perdu).

Les croûtons durs, les biscottes ou biscuits pour l'apéritif, une fois réduits en miettes, se transformeront tout simplement en chapelure.



# Rouler malin

**Carburant, entretien, parking, assurances, contraventions... Il suffit d'additionner tout ce qu'une voiture coûte chaque mois pour mesurer combien elle pèse dans le budget familial. Voici quelques astuces pour ne pas dépasser les bornes.**

## LE MATCH ESSENCE/DIESEL/GPL

Vous avez besoin de remplacer votre voiture et vous troqueriez bien un modèle essence contre un modèle Diesel ? Les seconds sont en effet moins gourmands en carburant et le litre de Diesel demeure moins cher que celui de l'essence et cela même si cette différence tend à se réduire aujourd'hui. Attention cependant, il faudra déboursier davantage à

l'achat (environ 10 % de plus). L'avantage ne vaut donc que si vous roulez beaucoup.

Si vous optez pour un modèle GPL, également plus cher à l'achat (comptez environ un surcoût de 1500 à 2500 €) et consommant environ 20 % de carburant en plus par rapport aux véhicules à essence, sachez que l'économie ne se fait sentir qu'au bout de 45000 km environ.

## DES ÉCONOMIES SUR L'ASSURANCE AUTO

**AU MOMENT DE VOUS DÉCIDER POUR UN MODÈLE PLUTÔT QU'UN AUTRE, NE NÉGLIGEZ PAS L'ASPECT ASSURANCE CAR IL PEUT ALOURDIR CONSIDÉRABLEMENT VOTRE BUDGET VOITURE.**

Avant de vous engager, demandez donc un devis à votre assureur et souvenez-vous que plus l'auto est puissante, plus la note sera élevée. Si vous avez opté pour une assurance tous risques il y a plusieurs années, quand votre voiture était neuve, révisiez avec votre assureur la couverture. Maintenant que votre véhicule cumule beaucoup de kilomètres

au compteur, il est peut-être temps de voir si une simple assurance responsabilité civile, moins chère, ne suffit pas.

Si par exemple vous n'utilisez plus votre voiture pour aller régulièrement au travail, revoyez également votre assurance. Votre assureur pourra vous proposer un contrat dit « promenade » à un prix inférieur.

Si vous roulez peu (moins de 10 000 km par an), regardez du côté des assurances au kilomètre. Plusieurs sociétés proposent des formules (9000 km, 8000 km, 7000 km) à des prix avantageux.

## L'ART ET LA MANIÈRE DE CHASSER LE GASPILLAGE

- **Quand vous choisissez une voiture**, comparez les différentes consommations de carburant et choisissez si possible la plus sobre parmi celles que vous convoitez (les consommations dites « conventionnelles » doivent en effet être affichées sur le modèle d'exposition ou annoncées dans la brochure que vous remet le vendeur).
- **Adoptez toujours une conduite souple**, sans à-coups; en décélérant par exemple à l'approche d'un feu tricolore, vous brûlerez 40 % de carburant en moins et économiserez donc environ 4€ sur 100 km.
- **Évitez de pousser les vitesses** et vous gagnerez 20 % de carburant, soit 2€ sur 100 km.
- **Respectez les limitations de vitesse**, votre sécurité et votre porte-monnaie y gagneront : 7€ sur 500 km en ne réduisant votre vitesse que de 10 km/h.
- **Entretenez votre véhicule scrupuleusement** : filtre à air encrassé, moteur mal réglé, pneus sous-gonflés et la facture carburant s'envole de 3 % au moins.
- **N'abusez pas de la climatisation**, elle vous fait dépenser environ 4€ chaque 100 km.
- **Ôtez votre galerie** dès que vous n'en avez plus besoin. Même vide, elle vous fait consommer 10 % de plus.
- **Sur les petits trajets**, optez le plus souvent possible pour la marche à pied ou le vélo; votre santé aussi y gagnera.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Si votre enfant vient d'avoir son permis et veut assurer une voiture à son nom, il devra déboursier une surprime pouvant atteindre 100 % la première année, 50 % la seconde et 25 % la troisième. S'il est passé par la conduite accompagnée (on parle aussi de conduite à 16 ans ou d'apprentissage anticipé de la conduite), cette surprime sera divisée par deux (50 % la première année, 25 % la seconde et 12,5 % la troisième). Certains assureurs sont même plus généreux et suppriment la surprime au bout de deux ans si aucun accident n'a été enregistré.



## Faites le point sur vos droits et optimisez votre pouvoir d'achat grâce à notre vraifaux.

EN MATIÈRE DE CRÉDIT, POUR COMPARER DEUX OFFRES ENTRE ELLES, C'EST LE TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) QU'IL FAUT REGARDER DE PRÈS.

**VRAI.** Fiez-vous effectivement au taux effectif global (TEG) annuel qui inclut tous les frais de dossier, d'assurance, de timbres, etc. Il reflète la réalité,

contrairement au taux nominal toujours plus faible, puisqu'il ne prend pas en compte les frais incontournables. Pour éviter les mauvaises

surprises, demandez aussi à chaque fois le coût total du crédit, c'est-à-dire la somme que vous paierez en plus de votre achat.

TOUS LES CRÉDITS QU'UN CONSOMMATEUR SOUSCRIT SONT CENTRALISÉS DANS UN FICHER.

**FAUX.** Il n'existe pas en France un tel fichier qui répertorie tous les prêts de chaque consommateur. En revanche, il existe un fichier des incidents de paiement tenu par la Banque de France

qui dresse notamment la liste des mensualités non payées. Cet outil est consultable par les employés des établissements financiers avant d'accorder un nouveau crédit.

SI MES REVENUS SONT FAIBLES, JE PEUX ME FAIRE DÉFENDRE GRATUITEMENT AU TRIBUNAL.

**VRAI.** L'aide juridictionnelle s'adresse aux personnes justifiant de faibles revenus et peut donc leur permettre de bénéficier de l'assistance d'un avocat. Cette aide peut être totale ou partielle selon ce que vous touchez par mois (sans prendre en compte les prestations familiales) et selon le nombre d'enfants à votre charge. Adressez-vous à la mairie ou au greffe du tribunal d'instance près de chez vous pour savoir si vous y avez droit et quelles sont les démarches à suivre.

MON LOYER NE PEUT PAS ÊTRE AUGMENTÉ PLUS D'UNE FOIS PAR AN.

**VRAI.** En cours de location, une fois par an, généralement à la date anniversaire du bail, le propriétaire est en droit d'augmenter votre loyer, à condition cependant qu'il ait prévu cette possibilité dans le contrat (c'est pratiquement toujours le cas). Attention, il ne peut pas vous réclamer n'importe quoi. Cette hausse se fera en fonction de la variation annuelle du coût de la construction publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Jusqu'en 2005, il s'agit de l'indice du coût de la construction.

JE NE PEUX PARTICIPER QU'À UN VIDE-GRENIER PAR AN ET SEULEMENT S'IL A LIEU DANS LA COMMUNE OÙ J'HABITE.

**FAUX.** Pour arrondir vos fins de mois et pour débarrasser le grenier ou la cave, rien ne vous interdit de vendre vos

vieilleseries plusieurs fois par an et où bon vous semble. Mais attention à ne pas en faire une activité régulière ou

un vrai commerce. Dans ce cas, les pouvoirs publics (le fisc...) pourraient vous rappeler à l'ordre et vous sanctionner.

## Des infos gratuites qui vous feront gagner de l'argent

QUELQUES ADRESSES ET SITES INTERNET  
POUR S'INFORMER GRATUITEMENT ET APPRENDRE À FAIRE DES ÉCONOMIES  
EN TOUTE SIMPLICITÉ.

- ▶ **Pour tout savoir sur les équipements (lave-vaisselle, voiture, etc.) les moins énergivores, les gestes qui vous font faire des économies :**  
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) - Tél. : 01 47 65 20 00 - [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- ▶ **Pour qu'un conseiller fasse un diagnostic de votre consommation en électricité, en gaz :**  
votre agence EDF/GDF - [www.mamaison.edf.fr](http://www.mamaison.edf.fr)
- ▶ **Pour avoir des informations sur votre consommation en eau :**  
Centre d'information sur l'eau (C.I.EAU) - Tél. : 01 42 56 20 00 - [www.cieau.com](http://www.cieau.com)
- ▶ **Pour avoir des informations sur l'assurance de votre maison, de votre voiture :**  
Fédération française des sociétés d'assurances (centre d'informations pour le grand public) - Tél. : 01 42 47 90 00 - [www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)
- ▶ **Pour connaître toutes les aides auxquelles vous avez droit :**  
la Caisse d'allocations familiales près de chez vous - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- ▶ **Pour obtenir une bourse scolaire :**  
directement auprès de l'établissement scolaire de votre enfant
- ▶ **Pour tout savoir sur votre future pension de retraite :**  
Caisse nationale d'assurance vieillesse, les points d'accueil retraite (adresses à votre caisse régionale ou à votre mairie) - [www.espace retraite.tm.fr](http://www.espace retraite.tm.fr)
- ▶ **Pour connaître le montant de remboursement des soins, la liste des médecins appliquant les tarifs conventionnels près de chez vous :**  
la caisse de Sécurité sociale près de chez vous - Tél. : 0 820 77 33 33 (0,118 €/min) - [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- ▶ **Pour tout renseignement concernant l'acquisition d'un bien immobilier, la location d'un logement :**  
Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) + ses centres d'information sur l'habitat (un dans presque chaque département et dans les DOM) - Tél. : 01 42 02 65 95 - [www.anil.org](http://www.anil.org)
- ▶ **Pour connaître l'indice du coût de la construction (ou tout autre nouvel indice) d'après lequel votre loyer sera augmenté :**  
Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) - Tél. : 0 892 680 760 (0,34 €/min) - [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Pour en savoir plus, retrouvez la lettre *Pouvoir d'achat*, un outil d'analyse macro et microéconomique sur le pouvoir d'achat effectif du consommateur, téléchargeable sur le site [www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com).

## LA COLLECTION



**Bien-être**  
2005/2006



**Commerce éthique et équitable**  
2004/2005



**Internet**  
2004/2005



**Envies de lire (0-12 ans)**  
2004/2005



**Labels et Logos**  
2004/2005



**Jeux et jouets (8-12 ans)**  
2003/2004

Vous vous posez encore des questions ?  
Appelez :

**ALLO E.LECLERC** 

 **N°Azur 0 810 870 870** PRIX APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

DU LUNDI AU SAMEDI, DE 9 H À 20 H SAUF JOURS FÉRIÉS

[www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)